



## Secteur Ado Péron



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ACCUEIL DE LOISIRS / SALLE CHAMP FONTAINE  
98 RUE DU MAIL 01630 PÉRON  
MAIL : SECTEUR.ADO.PERON@GMAIL.COM  
TEL : 06.75.86.50.80

# TABLE DES MATIÈRES

- CONTEXTE

CONDITIONS D'ACCÈS ET D'INSCRIPTION :

- CONDITIONS D'ACCÈS :
- INSCRIPTIONS/TARIFS :

HORAIRES

MALADIES ET ANNULATIONS

RÈGLEMENTS/SANCTIONS AU SECTEUR ADOS

OU TROUVER LES INFOS

## CONTEXTE

Le présent règlement intérieur définit les modalités pratiques de fonctionnement du secteur ados, en cohérence avec le projet éducatif et le projet pédagogique.

### Conditions d'accès et d'inscription :

Conditions d'accès :

Pour les Soirées du vendredi :

Être âgée de 11 ans et plus (En classe de 6ème)

Pour les Vacances :

Être âgée de 11 ans et plus (En classe de 6ème)

Le service est ouvert aux jeunes à partir de la 6ème aux habitants la commune de Péron mais aussi des communes extérieures.

Un jeune en situation d'handicap peut être accueilli autour d'un projet personnalisé, projets travaillé en concertation avec les parents et l'équipes d'animations.

## Inscriptions/tarifs :

Un ado ne pourra accéder à la structure qu'après la constitution d'un dossier complet :

- Une fiche sanitaire
- Photocopie des vaccins à jour
- Une fiche d'inscription (différent suivant les temps demander)
- La fiche formules (pour les temps soirées ados)
- Règlement intérieur

Au moment où tous les documents seront remplis votre jeune sera officiellement inscrit au secteur ados.

Afin d'assurer la sécurité des ados et respect des normes d'accueil, une limite de 24 ados est acceptée par évènement (dans le cas 2 animateurs sont présents).

Si la capacité d'accueil dépasse les 24 ados, nous pouvons faire appel à un animateur supplémentaire.

## Formules d'inscriptions

- Pour les Soirées du vendredi :

3 options pour inscrire les ados aux soirées :

- 1) Soit la formule annuelle, votre ado est inscrit à toutes les soirées de l'année pour un coût de 60€.
- 2) Soit la formule trimestrielle, votre ado est inscrit à 4 soirées d'une période (1,2 et 3) pour un coût de 20€ par trimestre.
- 3) Soit l'inscription pour une soirée, pour un coût de 5€.

Il est bien sur possible de s'inscrire à plusieurs trimestres.

(Adhésion familles rurales est gratuite sous forme de carte J'PASS pour les 11 - 15 ans).

- Pour les 3 options en cas d'absence ou empêchement la soirée ne sera pas être remboursé.
- Si l'animateur est absent une nouvelle date sera proposée.
- En cas de sortie exceptionnelle il est possible que le tarif change.

- Pour les Vacances :

Plusieurs options pour inscrire les ados aux vacances :

1. Soit la formule semaine, votre ado est inscrit à toutes les après-midis (prix variant suivant le nombre de jours dans la semaine).
2. Soit la formule à la demi-journée, votre ado est inscrit aux demi-journées choisies. (Prix variant suivant le nombre de jours choisis).

Il est bien sûr possible de s'inscrire à plusieurs demi-journées.

## Horaires :

- Pour les Soirées du vendredi :

Début de la soirée à 18h30/fin à 20h30 (attention l'horaire peut changer suivant l'activité).

- Pour les Vacances :

Ouverture à 14h/Fermeture à 18h (attention l'horaire peut changer suivant l'activité).

## Maladies et annulations :

En cas d'absences de votre jeune, il vous sera demandé de prévenir le secteur ados par mails ou téléphone

- Pour les Soirées du vendredi :

- Pour les soirées en cas d'absence ou empêchement la soirée ne sera pas être remboursé.

- Si l'animateur est absent une nouvelle date sera proposée.

- Pour les Vacances :

- Pour les demi-journées vacances en cas d'absence ou empêchement le temps ne sera pas être remboursé sauf sous présentation de certificats médicale.

## Règlements/sanctions au secteur ados

Comme dans tous lieux, des règles régissent la vie de la structure :

- Avoir vis-à-vis du personnel une attitude respectueuse : cette règle concerne aussi les parents lorsqu'ils sont dans l'enceinte de la structure.
- S'interdire toute attitude, geste ou paroles qui porterait atteintes au personnel, aux jeunes fréquentant la structure et à leurs familles.
- Tous discours inappropriés en rapport avec l'ethnies social et culturelle d'autrui est interdites.
- Respecter le matériel et leurs locaux.
- En cas de perte de matériel la structure ne sera pas portée pour responsable.
- Tous vol commit sur les temps de secteur ados sera sanctionner.
- Ne pas apporter de matériel dangereux, illégaes et inappropriés.
- Interdit de venir sous emprise de produits altérant à la bonne vie en communauté. (Alcool, drogue...)
- Tous gestes de violences envers d'autres ne seront pas tolérés.
- Tous gestes à caractères sexuels sont totalement interdits.
- Les téléphones sont autorisés sous l'utilisation des consignes des animateurs.

En cas de non-respect de ces consignes différentes sanctions seront mis en place, allant de l'avertissement à l'exclusion définitives.

L'équipe d'animation s'attache à faire en sorte de faire respecter ces règles aux jeunes. Il est important que nous puissions compter sur les parents pour tenir le même discours que l'équipe concernant les règles de savoir vivre.

## Où trouver les infos

Pour tous renseignements concernant l'accueil des jeunes, les inscriptions ou les activités sont disponible à différents endroits :

- Mail ([Secteur.ado.peron@gmail.com](mailto:Secteur.ado.peron@gmail.com))
- Instagram (@secteuradoperon)
- Discord (<https://discord.gg/6HYcBdyzDz>)
- Facebook (<https://www.facebook.com/profile.php?id=100090602567914>)
- Affichage aux collèges et devant le centre de loisirs